

La communauté de communes Coeur de Garonne renouvelle son offre de séjours hiver pour tous les enfants et jeunes du territoire. En effet, les élus souhaitent permettre au plus grand nombre de partir en vacances tout en découvrant la montagne en hiver, parfois pour la première fois, ou bien en pratiquant une activité sportive plus intense (ski ou surf). Vous trouverez ainsi 4 possibilités de séjour détaillées ci-après. Une équipe d'animation diplômée et des professionnels du milieu montagnard encadrent tous les séjours.

Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre, la capacité d'accueil a été augmentée de 30 places par rapport à 2018. Néanmoins si le nombre de demandes était trop important, une procédure d'affectation a été établie pour favoriser les premiers départs et celui des plus fragiles.

En attendant l'été, bonne saison hivernale à tous.

Cécile MJL
Vice présidente enfance et jeunesse

LES SEJOURS

- ➔ Séjour 1 : Du 4 au 8 mars à Molina (Espagne) - 5 jours - 70 places
- ➔ Séjour 2 : Du 23 au 28 février à Dorres (66) - 6 jours - 35 places
- ➔ Séjour 3 : Du 28 février au 5 mars à Dorres (66) - 6 jours - 35 places
- ➔ Séjour 4 : Du 5 au 10 mars à Dorres (66) - 6 jours - 30 places

LES THEMES

- ➔ Formule neige : tubing, patinoire, randonnée raquettes
- ➔ Ski passion : 3 jours (Molina) ou 4 jours (Dorres) en station + cours de ski

LES INSCRIPTIONS

Les séjours s'adressent à tous les enfants et jeunes âgés de 6 ans révolus à 17 ans.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous devez retirer un dossier d'inscription à partir du 7 janvier,

- auprès de votre accueil de loisirs ou de la Maison pour Tous à Cazères
- auprès des services de la communauté de communes (Maison du Touch ou MSI)
- sur le site cc-coeurdegaronne.fr

Ce dossier est à retourner complet et avec toutes les pièces justificatives, avant le 25 janvier, délai de rigueur, par mail ou par courrier à la MSI Fousseret, à la Maison pour Tous ou à l'adresse ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr

En cas de fortes demandes, une commission se réunira fin janvier pour attribuer les places selon les critères votés par les élus (consultables à l'accueil de loisirs). Une réponse vous sera donnée dès le 4 février.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, contactez Céline FAVARON ou Sandra LABORDE
au 05 61 87 06 75 ou ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr